

Attribution de temps

M. Taylor: Maintenant, lorsque ces agriculteurs vendent leurs exploitations, ils peuvent conserver leur pécule et jouir des dernières années de leur vie.

M. Cassidy: Et les spéculateurs dans tout cela?

M. Taylor: Ces députés prétendent qu'on aide ainsi les riches. Or, les agriculteurs canadiens ne sont pas riches. Ils méritent de conserver le pécule qu'ils ont accumulé au fil des ans.

M. le vice-président: A l'ordre, s'il vous plaît.

Mme Copps: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je comprends les raisons pour lesquelles le ministre reprend les mêmes arguments qu'il a utilisés au cours du débat du projet de loi relatif aux personnes âgées qui a été rejeté par les Canadiens...

M. Lewis: Ce n'est pas là un rappel au Règlement.

Mme Copps: ... et par le premier ministre (M. Mulroney). Mon rappel au Règlement porte sur le fait que le député est censé intervenir au sujet de ce projet de loi et que ses réflexions sur les exemptions des gains en capital n'ont rien à voir avec cette motion.

M. le vice-président: La parole est au député de Bow River (M. Taylor).

M. Taylor: Monsieur le Président, si la députée a laissé ses manières à la maison, j'aimerais mieux qu'elle y reste elle aussi.

Ces députés ont lancé le débat sur les gains en capital. Il s'agit ici d'un débat sur la clôture, au cas où la députée l'ignorerait, et je précise les raisons pour lesquelles cette clôture s'impose. Elle se justifie par l'attitude insensée de l'opposition à la Chambre. Nos vis-à-vis veulent nous voir continuer à emprunter. Ils continuent de prôner une chose et d'en faire une autre. Qu'ont-ils fait pour les pauvres du Canada lorsqu'ils étaient au pouvoir? Ils nous parlent des résultats de la désindexation dans les années 1990. Si nous avons suivi l'exemple des libéraux en désindexant les allocations familiales, nous aurions pu dire que chaque famille perdrait tant de dollars. C'est un argument insensé. Nous respectons les lois de la Chambre des communes et...

M. Cassidy: La loi du plus fort.

M. Taylor: ... et nous voulons aider les nécessiteux et non pas les nantis. Ce projet de loi réduira les paiements versés aux familles riches et augmentera ceux versés aux familles pauvres. Et c'est bien ainsi. Il s'agit peut-être d'une attitude et d'une politique tout à fait différentes...

M. Cassidy: Retournons au moyen âge.

M. Taylor: C'est une idée étrangère aux libéraux et aux néo-démocrates, mais notre gouvernement entend aider les pauvres. Il faut rétablir la productivité pour donner à chacun une chance de vivre, de survivre. Nous avons bâti ce pays non pas grâce à l'endettement mais à la productivité, grâce à tous ceux qui ont travaillé. C'est ainsi, monsieur le Président, qu'il faut bâtir un pays. Nous rétablissons l'unité entre les provinces de même qu'entre le patronat et les syndicats. Nous nous y employons parce que plus notre productivité sera élevée, meilleurs seront les programmes sociaux que nous pourrions offrir. Plus nous produirons, mieux nous pourrions venir en aide aux Canadiens défavorisés...

M. Cassidy: Rétablissez les cartels. Vive le XIX^e siècle!

M. Taylor: ... mieux nous pourrions supprimer les pauvres.

M. Cassidy: C'est ça, supprimez-les.

Des voix: Oh, oh!

M. Taylor: ... pour qu'ils ne soient pas pauvres, pour qu'ils aient de quoi vivre sans devoir compter sur le soutien de l'État. Voilà ce que nous voulons. Nous voulons que les pauvres s'enrichissent.

M. le vice-président: A l'ordre, s'il vous plaît. Le temps de parole du député est expiré.

M. Nunziata: J'invoque le Règlement, monsieur le Président. Il y a un moment, le député a fait allusion à ma collègue, la représentante de Hamilton-Est (M^{me} Copps), et il a dit que maintenant qu'elle était mariée elle devrait rester à la maison.

Mme Mitchell: Oh, oh!

Une voix: Il n'a pas dit cela.

M. le vice-président: Ce n'est pas un rappel au Règlement qui se rapporte au débat.

L'hon. Herb Gray (Windsor-Ouest): Monsieur le Président, nous parlons d'une motion qui aura pour effet d'interrompre l'étude d'une mesure qui touchera 3.6 millions de Canadiens.

M. Lewis: Une chose que vous n'avez jamais faite, n'est-ce pas?

M. Gray (Windsor-Ouest): Si ce projet de loi est adopté, 3.6 millions de familles canadiennes vont souffrir de la baisse de pouvoir d'achat de leurs allocations familiales. Rien d'étonnant à ce que les conservateurs essaient d'étouffer le débat sur ce projet de loi au bout de cinq jours seulement. Les conservateurs espèrent faire adopter ce projet de loi en douce par la Chambre avant que les Canadiens, en particulier ceux qui ont des revenus faibles ou moyens, ne se rendent compte pleinement du mal que les conservateurs veulent leur faire.

Les conservateurs prétendent maintenant que l'on a suffisamment débattu de toute la question de la désindexation des allocations familiales. Le dernier orateur, en particulier, a mis en doute la volonté des conservateurs de respecter même les plus élémentaires des programmes sociaux. Pourtant, en 1980, les conservateurs avaient organisé une vaste campagne publicitaire d'opposition à toute idée de désindexation. Leur publicité disait notamment que la désindexation était une forme de fiscalité qui aurait des conséquences terribles pour tous les contribuables canadiens, notamment ceux à faible et à moyen revenus. Elle disait que la désindexation était un plan garantissant aux contribuables de payer des impôts fédéraux sur le revenu de plus en plus élevés année après année. Si c'était vrai en 1980 à propos de l'impôt sur le revenu, c'est toujours vrai aujourd'hui, non seulement pour l'impôt sur le revenu mais aussi pour les allocations familiales.

Pourtant les conservateurs essaient aujourd'hui d'enrayer le débat sur une mesure destinée à frapper un coup brutal au cœur de l'édifice de nos programmes d'aide aux familles et à tous les Canadiens. Pas étonnant que les conservateurs essaient de faire passer à la va-vite un amendement à la Loi sur les allocations familiales qui est, comme je l'ai dit, quelque chose qui affaiblit gravement et qui sape la portée d'une des pierres angulaires de la structure de notre sécurité sociale nationale.